



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
15.04.2010

Date de la convocation des conseillers :  
15.04.2010

point de l'ordre du jour no:  
09/03

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 23 avril 2010

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Spautz, Tonnar, échevins,  
Maroldt, Snel, Roller, Jaerling, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth,  
Weidig, Becker, Baum, conseillers,  
Clement, secrétaire communal.

**Absents:** Hinterscheid, échevin, Huss, Hannen, Hildgen, conseillers  
communaux

## Le Conseil Communal;

**Objet: Devis : Installation de signalisations de sécurité routière et d'un  
« Parkleitsystem » (4/1212/2133/301))**

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'installation d'une  
signalisation de sécurité routière et d'un « Parkleitsystem » ;

Considérant qu'il s'agit de la deuxième phase du système de guidage  
dynamique des parkings CHEM, Bd Kennedy, Place Hôtel de Ville et place  
de la Résistance ;

Considérant qu'il y a également lieu de prévoir l'installation d'une  
signalisation lumineuse dans la rue de Belvaux ;

Vu les devis précédents ;

Vu le devis au montant de 420.000 € ;

Vu le rapport afférent de Monsieur le directeur des travaux municipaux  
du 9 avril 2010;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en  
avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
à l'unanimité**

le devis au montant de 420.000 € pour l'installation d'un système de  
sécurité routière et d'un « Parkleitsystem ».

Le crédit est inscrit à l'article 4/1212/2133/301 du budget des dépenses  
extraordinaires de l'exercice 2010.

Esch-sur-Alzette, le 23/04.2010  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures